

RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1980 B 00170
Numéro SIREN : 320 302 300
Nom ou dénomination : S.A.R.L. DEFENTE

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2023 sous le numéro de dépôt A2023/004660

SARL DEFENTE

Société À Responsabilité Limitée
Au capital de 16 000 €

Siège social : 3 rue du Commandement Unique
80600 DOULLENS

SIRET : 320 302 300 00019
APE : 4777Z

**RAPPORT du COMMISSAIRE à la TRANSFORMATION
et du COMMISSAIRE aux COMPTES sur la TRANSFORMATION
de la SOCIÉTÉ DEFENTE
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
en SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE**



**S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociates.fr
web : vdbassociates.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

A l'Associée,

En notre qualité de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associée en date du 9 juillet 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du Code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

➤ **MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

▪ Activité de la société :

Les comptes annuels arrêtés le 31/03/2023 qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître les indicateurs d'exploitation suivants :

	31/03/2023 (12 mois)	31/03/2022 (12 mois)
Chiffre d'affaires	316 691	277 984
Achats de marchandises consommés	122 458	101 697
Autres charges externes	69 623	68 971
Frais de personnel	78 707	67 193
Résultat d'exploitation	27 512	32 075
Résultat net comptable	23 102	30 001

Le chiffre d'affaires est en progression de près de 14% sur l'exercice.

Le résultat d'exploitation est en recul par rapport à l'exercice précédent étant rappelé que la société bénéficiait, sur l'exercice précédent, d'aides liées au contexte sanitaire.

▪ La situation patrimoniale et financière de la société :

Le bilan actif au 31 mars 2023 présente un actif net immobilisé de 94 668 € (102 108 € au 31/03/2022).

Il se compose principalement du Fonds commercial (91 469 €).

L'actif circulant s'élève à 272 864 € au 31 mars 2023 (270 235€ au 31/03/2022).

Il se compose notamment du stock de marchandises à hauteur de 179 565 € (177 337 € au 31/03/2022) et d'une trésorerie excédentaire à hauteur de 83 195 € (87 010 € au 31/03/2022).

Le bilan passif au 31 mars 2023 fait apparaître des capitaux propres à hauteur de 336 130 € (326 175 € au 31/03/2022) qui se composent d'un capital social de 16 000 €, d'une réserve légale de 1 600 €, des autres réserves pour 295 429 € et d'un résultat net bénéficiaire de 23 102 € (30 001 € au 31/03/2022).

Les dettes s'élèvent à 31 402 € (46 168 € au 31/03/2022) dont 16 396 € de dettes fiscales et sociales et 8 180 € d'acomptes clients et 6 266 € de dettes fournisseurs.

➤ **MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à :

- Contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- Vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas relevé d'avantages particuliers.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part l'observation suivante :

L'acte d'acquisition du fonds commercial figurant à l'actif pour la somme de 91 469€ n'a pas pu nous être communiqué.

Sur la base de nos travaux, nonobstant l'observation précédente, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

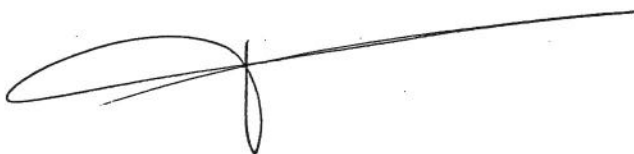
Fait à DURY, le 14 septembre 2023

VDB ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes et à la Transformation
Représenté par :

F. GARNIER

A. DELMAS

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a large loop at the end.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Delmas' with a stylized flourish at the end.